Bretteville Info

BRETTEVILLE-SUR-AY – BULLETIN MUNICIPAL – PREMIER SEMESTRE 2019

EDITO 2019

L'assainissement collectif, projet majeur de la commune, centré sur le bourg et ses villages attenants, sera bouclé fin mars 2019 conformément au cahier des charges et au plan de financement revu avec l'octroi d'une deuxième subvention du conseil départemental.
Dans le sillage de ce projet, nous avons effectué l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques suivi de l'installation de candélabres à basse consommation rue des Ecoles et rue du Bourg.
Avant de procéder à la réfection totale des routes impactées par les travaux d'assainissement, nous mettons à l'étude le remplacement du réseau d'eau potable à charge du SIAP des Sources du Pierrepontais.
Ces diverses actions s'inscrivent dans le cadre de l'élaboration de notre futur plan local d'urbanisme intercommunautaire programmé au cours de ces prochaines années.
En cohérence avec la touche de modernité, fil conducteur de notre plan d'action et avec votre concours, nous élargirons nos projets vers les autres villages.
A toutes et à tous, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux, santé et réussite dans toutes vos attentes.
Le Maire, Guy CLOSET, et son conseil municipal

EN BREF

♦ Jean-Marc LEMIERE a reçu la médaille des transports routiers échelon argent au titre de la promotion de juillet 2018
♦ Andréa MALO, jeune brettevillaise, et son cheval Pluton sont revenus médaillés d'or des championnats de France d'équitation qui se sont déroulés du 23 au 25/07 à Lamotte-Beuvron
♦ Arnaud MARTIN est le nouveau responsable du centre de char à voile Ay'Ole. Il a été champion de France de char à voile en 1998 et a participé au championnat du monde de char à voile qui s'est déroulé du 28/09 au 06/10 en Allemagne
♦ Claudine CROCHET est la nouvelle présidente de l'association les Marcheurs Iod'Ay
♦ Jean-Luc MAIRET est le nouveau président du club des Manchots
♦ Vingt pères noël dans le vent ont participé à une course de char à voile
♦ Pour mémoire, en cas de difficultés de réception de la TNT, vous pouvez contacter l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) au 0 970 818 818

HORAIRES À RETENIR

MAIRIE
mardi de 16h à 18h
vendredi 10h à 12h
BIBLIOTHEQUE
mardi de 17h à 19h
samedi de 10h à 12h

REALISATIONS ET PROJETS A L'ETUDE

REALISATIONS
Assainissement collectif au bourg et villages attenants
Effacement des réseaux rue des Ecoles, rue du Bourg et rue de la Tirelière avec pose de candélabres
Renouvellement des lignes HTA en réseau enterré à la plage / Charrière des Delabres
Pose de ganivelles de la cale principale à la Charrière du Pilet pour une protection douce de la dune
Rénovation de la salle de bain d'un logement communal
TRAVAUX PROGRAMMES EN 2019
Aménagement des deux espaces à l'entrée du bourg avec le concours des architectes de l'Etat
Projet de rénovation des réseaux d'eau potable au Bourg, à la Lucerie, aux Aubins et à la Tirelière
Rénovation des murets autour de l'Espace R. Jabet et installation d'un portail coulissant
Effacement des réseaux électriques à l'étude rue du Rivage et à la Lucerie

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

STATION

La réalisation de la station d'épuration a débuté fin juin et s'est achevée mi août. Cette station d'une capacité de 450 équivalent habitants est de type plantée de roseaux. Elle se compose d'un bassin de filtrage avec des roseaux d'une surface de 540 m², suivi de deux lagunes de 1 350m² chacune puis d'un fossé d'infiltration de 200 mètres de long sur 3 mètres de large avant de rejeter les eaux épurées dans le Duy, affluent de l'Ouve.

L'inauguration de la station est prévue au printemps prochain.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Une deuxième subvention d'un montant de 128 000 euros a été accordée par le conseil départemental.
Une réunion avec le conseil départemental s'est tenue sur le règlement et le mode de gestion de l'assainissement collectif. Une convention a donc été signée avec le conseil départemental afin de bénéficier de l'assistance technique départementale en matière d'assainissement collectif des eaux usées (SATESE).

COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT

Dans le cadre du transfert de la compétence eau et assainissement aux communautés de communes, la communauté de communes Côte Ouest Centre Manche a exprimé sa volonté de reporter la date du transfert obligatoire de ces compétences au 1er janvier 2026 au lieu du 1er janvier 2020.

BRANCHEMENTS CHEZ LES PARTICULIERS

Les branchements sont en cours de réalisation. L'objectif est de finaliser cette dernière étape du projet fin mars 2019 – travaux entièrement financés par l'agence de l'eau.

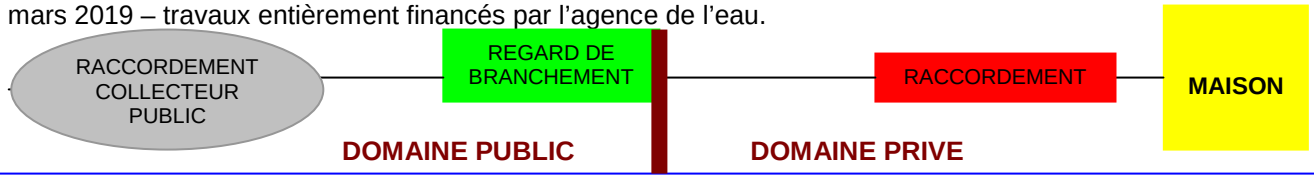

RECOMMANDATIONS AUX UTILISATEURS

Pour assurer le bon fonctionnement des réseaux d'assainissement, ces derniers ont besoin d'être entretenus de façon régulière. Bien qu'il soit appelé à tort « **tout à l'égout** », le réseau d'assainissement n'est **pas destiné à tout recevoir** (lingettes, cotons tiges, sopalins, tout déchet non soluble).

L'IMPORTANCE DU BON MAINTIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Le réseau d'assainissement est constitué de plusieurs dispositifs permettant, comme son nom l'indique, d'**assainir les eaux usées**. Les eaux vont être, dans un premier temps, collectées par les égouts avant d'arriver à la **station d'épuration**. Les eaux acheminées seront nettoyées, assainies puis rejetées en milieu naturel.

LE FLEAU DES OBJETS SOLIDES

Tout déchet qui ne représente pas des **eaux usées ou pluviales** doit être éliminé avec les ordures ménagères.

LA DANGEROSITE DES CORPS ETRANGERS

Déversés dans des éviers ou des toilettes, les produits chimiques, toxiques ainsi que les huiles et les graisses ne seront pas éliminés et viendront rapidement boucher les **conduits d'évacuation**.
En effet, les stations d'épuration procèdent à des traitements biologiques. Ces traitements biologiques, composés de micro-organismes, vont venir détruire les matières organiques contenues dans l'eau. En présence de produit toxique, les micro-organismes meurent. Il est donc fortement recommandé de rapporter ces produits nocifs dans des déchetteries. Les risques de saturation des canalisations et de débordement seront ainsi évités.

PAS DE LINGETTES DANS LES TOILETTES

Il ne faut surtout **pas jeter les lingettes au réseau d'assainissement**. Elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration. Ces dysfonctionnements sont dommageables car ils augmentent le prix de l'assainissement et donc de la facture d'eau. Après utilisation, veillez donc à jeter les lingettes dans votre poubelle. Même si elles sont "biodégradables", elles n'ont pas le temps de se dégrader avant leur arrivée en station d'épuration. Sachez qu'une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24 kg de déchets par an. Cela représente vingt fois plus de déchet que la simple utilisation d'un détergent en flacon et d'un chiffon.

REPAS DES AINES – CCAS

Le samedi midi 6 octobre, 113 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité à l'Espace Robert Jabet dont 23 personnes qui ont été livrées à domicile. Le conseil municipal et les bénévoles ont servi un excellent repas offert par le CCAS de la commune. Ce repas a été préparé par Beat, restaurateur arrivé de Suisse il y a 18 mois qui nous a expliqué quelques détails de son menu : le kougelhof salé est d'origine alsacienne, les knödels sont d'origine autrichienne et le chou rouge a été cuit avec une petite touche de chocolat noir. Saluons avec plaisir la présence des doyens : Madame Gilberte ARDRINO, née en 1923 et Monsieur Manvieu LUCE, né en 1931. Sans oublier la présence du Père LEFORT, 101 ans le 25 octobre, toujours bon pied, bon œil.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée dans une ambiance chaleureuse grâce aussi à un très beau décor de table (pliages de serviettes, fleurs et menus).

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie a débuté au son de la cloche de l'église pendant 11 minutes à partir de 11 heures. Puis, une centaine de personnes s'est rendue au monument aux Morts dont sept jeunes que nous tenons à remercier. Le texte du Président de la République a été lu par le Maire. Le Président des anciens combattants a nommé chaque poilu mort pour la France. Tous ont entonné le chant de la marseillaise. Le verre de la paix a été offert par la municipalité à l'Espace R. Jabet. L'association « le cercle des 32 » avait préparé une exposition sur chacun des 32 poilus de la commune. A 16 heures, les personnes qui le souhaitaient se sont retrouvées pour un débat avec deux historiens. Chacun a pu exprimé son ressenti sur cette guerre 14-18 et ce qui en a découlé.

PLATEFORME DE RENOVATION DE L'HABITAT

La Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche (COCM) met en place des permanences à destination des habitants du territoire ayant un projet de rénovation de leur logement. Un conseiller reçoit et renseigne les habitants gratuitement sur les pôles de Lessay, La Haye et Périers. L'accompagnement proposé par la Communauté de Communes permet d'accéder aux aides financières possibles de l'ANAH, du Département, de la Région ou de l'Etat. Les habitants peuvent être aussi conseillés techniquement dans leur projet de réhabilitation, notamment pour l'amélioration énergétique des logements ou pour l'adaptation au vieillissement. Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous en permanence, vous pouvez contacter COCM Habitat au 02.33.76.34.83 ou par mail à cocmhabitat@cocm.fr

ETAT CIVIL

DECES	- Suzanne DUBOST veuve SCHNEIDER le 01/01/2018 - Jacques PACQUET le 09/02/2018 - Simone HUREL épouse BAZIRE le 13/02/2018 - Jean-Paul PEDOUX le 23/05/2018 - Gabrielle ROSSE épouse OLIVIER le 25/05/2018 - Annick VANOUTRYVE veuve PEDOUX le 25/05/2018 - André GODEFROY le 02/07/2018 - Micheline DAVID épouse COLAS le 20/07/2018 - Pierre VIALARDI le 14/12/2018
NAISSANCE	- Paul DANAIS le 26/01/2018

RESEAUX D'EAUX PLUVIALES

Le busage à la rue des Ecoles a été réalisé par la pose d'un tuyau de 130ml avec le concours de bénévoles et en coordination avec l'effacement des réseaux électriques.

PAILLOTTE

Madame SAPHORE souhaite renouveler le bail d'avril à septembre avec l'engagement de respecter les horaires d'ouverture de 8 heures à 20 heures en continu, en juillet et août, avec un service de snack, gaufres et glaces. La saison s'achèvera en septembre – dispositions accordées par le conseil municipal.

TELETHON

Le jeudi 6 décembre 2018, l'association Randos Brettevillaises a participé au téléthon en proposant deux circuits de randonnée en direction de Glatigny (8kms et 12kms) ce qui leur a permis de récolter la somme de 104 euros. Le samedi 8 décembre 2018, ce fut la vente de 1200 crêpes et 80 pots de confiture. 600 tickets de tombola ont été vendus par une équipe de bénévoles et la confection de 12 maisons fabriquées avec des sucreries et gâteaux a rapporté la somme de 110 euros. De très beaux lots ont été offerts par les commerçants, artisans, maraîchers et conchyliculteurs locaux. **La collecte s'élève à 2 590.60 euros.**

FETES DE FIN D'ANNEE

34 enfants étaient conviés au goûter de Noël avec les Aînés de la commune à l'Espace Robert Jabet le dimanche 16 décembre.
Plus de 90 personnes ont partagé les bonnes brioches de Sortosville accompagnées de la gelée de pommes offerte par Marie-Rose Luce. Vin chaud, chocolat chaud, café, jus de fruits, mandarines et chocolats accompagnaient ce goûter. Les serviettes ont été pliées par Evelyne COANTIEC et des bénévoles avaient décoré la salle avec goût.
Le père-noël a joué son rôle à merveille et a recommandé aux enfants d'être bien sages en leur remettant un bon d'achat d'une valeur de 30 euros à la librairie de LA HAYE, financé par le gain du repas moules-frites de l'été.

Un après-midi très réussi pour le bonheur de tous.

ILLUMINATIONS DE NOEL

Les illuminations de noël ont eu un petit goût de nouveauté cette année. En effet, la commune de SOTTEVAST a eu un geste généreux en offrant à la commune leur ancien stock de décorations de noël. De même, l'entreprise SARLEC a mis en place à l'entrée de la plage et entre la Mairie et l'Eglise une guirlande à LED scintillante composée de deux motifs à branches crépitantes et d'une sphère blanc chaud.